



BARÈME ASL FORFAITAIRE SIMPLIFIÉ - DÉTAILLANT APPLICABLE AU 1ER JANVIER 2023

Le minimum annuel de facturation est de 75€ HT.

Equipements	Eco contribution forfaitaire unitaire 2023 en €	Eco contribution forfaitaire unitaire 2023 en % du CA	Informations à renseigner par l'adhérent		MONTANT ECO-CONTRIBUTION ASL 2023
			Nombre d'unités vendues en 2023 dans la catégorie Champs non grisés à compléter	Chiffre d'affaires HT réalisé en 2023 sur ces articles importés Champs non grisé à compléter	
Cycles et mobilités (ASL Cat 1)					
vélo > 1000€ (prix HT 1ere MSM)	28,00				- €
vélo > 400€ & <= 1000€ (prix HT 1ere MSM)	11,00				- €
vélo >200€ & <= 400€ (prix HT 1ere MSM)	6,00				- €
vélo <= 200€ (prix HT 1ere MSM)	4,00				- €
Engins de déplacement à roulettes	2,50				- €
Accessoires, pièces détachées, composants de vélo et d'engins de déplacement à roulettes, dont pneus et chambres à air		1,5%			- €
Total catégorie 1					- €
Autres Articles de sport (ASL)					
GROS MATERIEL (table ping pong, trampoline, appareils de musculation, tentes, voiles nautisme, autres voiles, parapentes, parachute, table de billard, crashpad, glaciere, chariots de golf, buts et paniers, poids et haltères, glacières, canoé, kayak)	4,00				- €
EQUIPEMENT MONTAGNE/SKI (fixations, chaussures de ski, chaussures à crampons,raquettes à neige, patins à glace)	1,00				- €
SKI (hors fixation) /SNOWBOARD (hors fixation) /SURFS/SKATE/NAUTIQUE	1,00				- €
COMBINAISONS néoprène	1,50				- €
EPI (Casques, cordes, mousquetons, masques)	0,50				- €
RAQUETTE TENNIS, PADEL, CLUBS de GOLF, BATTES	0,50				- €
MATÉRIEL DE PECHE (Canne, moulinet, épuisette) hors consommables	1,00				- €
CONSOMMABLES, ACCESSOIRES ET AUTRES PRODUITS NON DEFINIS CI-DESSUS (hors douilles de chasse et tir sportifs)		1,5%			- €
Total catégorie 2					- €
Total cat 1 + cat 2					- €
Minimum de facturation					75,00 €
Montant facturé					75,00 €